Groupe
Centristes et Territoires

2025
Contribution politique

Face à la crise « Résister avant d'accélérer »







Par
Christophe CHOSEROT
Conseiller Régional - Président de Groupe

I. La situation économique en France

L'économie française traverse une période particulièrement délicate, marquée par des ajustements structurels et conjoncturels dans un contexte mondial incertain. L'augmentation des plans de licenciements, couplée à une croissance économique morose, reflète les défis auxquels les entreprises sont confrontées. La situation et le climat politique ne sont pas à améliorer les choses.

Un contexte économique fragilisé

Depuis la crise du COVID-19, suivie de la guerre en Ukraine, des décisions récentes des Etats-Unis, laFrance est confrontée à une série de perturbations économiques. En 2024, la croissance du PIB a été de 1,1 %, selon l'INSEE, un chiffre en deçà des attentes pour une reprise dynamique. Cette stagnation s'explique par plusieurs facteurs :

•Inflation persistante : Les prix de l'énergie et des matières premières ont continué de peser sur le pouvoir d'achat des ménages et sur les coûts des entreprises, malgré une baisse récente de l'inflation.

•Tensions sur l'emploi : La transformation numérique, la transition écologique et la concurrence internationale poussent les entreprises à revoir leurs modèles économiques, engendrant des vagues de licenciements dans certains secteurs.

•Confiance affaiblie : Les incertitudes sur l'avenir, les incertitudes politiques, combinées à un endettement public élevé, réduisent les marges de manœuvre de l'État et la capacité des entreprises à investir.





Une multiplication des plans de licenciements

Depuis quelques mois, de nombreux secteurs annoncent des restructurations:

•Industrie automobile : L'accélération vers les véhicules électriques contraint les sous-traitants traditionnels à adapter leurs chaînes de production. Des milliers d'emplois sont menacés, notamment dans les entreprises dépendantes des moteurs thermiques.

•Distribution et commerce : Face à la montée de l'e-commerce et à une consommation en baisse, de grandes enseignes réduisent leurs effectifs ou ferment des points de vente.

•Technologie : Malgré un secteur dynamique, certains géants revoient leurs effectifs en raison d'une baisse de rentabilité dans un contexte de surinvestissement post-COVID.

Les perspectives économiques à court, moyen et long terme

À court terme : une reprise hésitante

Les perspectives pour 2025 restent mitigées. La croissance du PIB pourrait se maintenir entre 0,7 % et 1 %, selon les projections. Cependant, l'économie française devra surmonter plusieurs obstacles :

•Maintien de l'inflation : Malgré des signes de ralentissement, les prix alimentaires et immobiliers restent élevés, comprimant le pouvoir d'achat.

•Chômage partiel et licenciements : Les ajustements dans les secteurs industriels et tertiaires pourraient conduire à une hausse du taux de chômage.

•Ressources publiques sous pression : Le gouvernement pourrait avoir du mal à soutenir efficacement l'activité économique, compte tenu de la dette publique qui dépasse 112 % du PIB.

•Augmentation des droits de douanes aux Etats-Unis et un dérèglement commercial mondial.

A moyen terme : des transitions à gérer

D'ici 2027, l'économie française devra relever des défis structurels majeurs :

•Transition énergétique : La France s'est engagée dans des objectifs ambitieux de réduction des émissions, nécessitant des investissements massifs dans les énergies renouvelables et la modernisation des infrastructures. Cela pourrait créer des emplois dans les secteurs verts, mais aussi des tensions dans les industries traditionnelles.

•Transformation numérique : L'automatisation et l'intelligence artificielle promettent des gains de productivité, mais risquent également d'exclure certains emplois peu qualifiés.

•Rééquilibrage des finances publiques : Une réforme fiscale et des efforts de maîtrise des dépenses publiques seront nécessaires pour réduire l'endettement tout en maintenant une politique sociale forte.

Les perspectives de croissance pourraient atteindre 1,5 % par an si ces transitions sont bien gérées, avec une amélioration progressive de l'emploi.

À long terme : un potentiel à réactiver

À l'horizon 2030, l'économie française pourrait renouer avec une croissance plus soutenue, de l'ordre de 1,8 % à 2 % par an, sous certaines conditions :

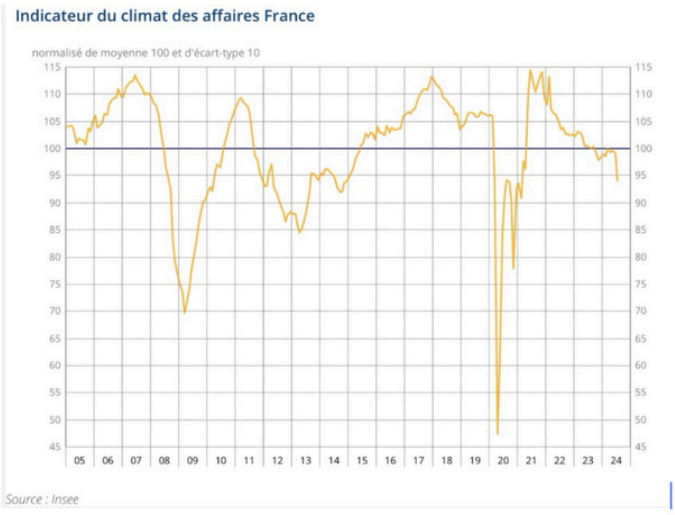
- Un tissu industriel compétitif : La relocalisation de certaines industries stratégiques et le soutien à l'innovation renforceront la souveraineté économique.
- Une main-d'œuvre qualifiée : Investir dans la formation et l'adaptation des compétences sera crucial pour répondre aux évolutions du marché du travail.

Cependant, le vieillissement démographique et les inégalités sociales resteront des défis majeurs.

Conclusion

Sans véritable surprise, le PIB français a été dopé par les Jeux Olympiques au 3ème trimestre 2024, augmentant de 0,4% sur un trimestre et de 1,3% en glissement annuel. L'explication comptable de ce résultat est assez simple : sur les 0,4% de croissance trimestrielle, 0,3 point provient de la consommation des ménages et 0,1 point de la formation de stocks. Mais il y a bien plus grave. En effet, après avoir déjà reculé de 1,8% au cours des trois trimestres précédents, l'investissement des entreprises a enregistré son 4ème trimestre consécutif de baisse, chutant de 1,4% sur le seul 3ème trimestre 2024, un record depuis le 1er trimestre 2014 (hors période Covid). Au cours des 4 derniers trimestres, cet agrégat essentiel de l'activité économique (puisqu'il conditionne notamment l'emploi et donc les revenus et la consommation des prochains trimestres) a plongé de 3,2%. En dehors du 1er semestre 2020 (confinement oblige), une telle chute en si peu de temps n'a plus été observée depuis la récession de 2009. C'est dire l'ampleur des dégâts pour les entreprises françaises, qui tranche d'ailleurs avec l'apparente résistance de la croissance globale ! Or, les investissements d'aujourd'hui étant les emplois de demain, il est malheureusement clair que les destructions d'emplois vont s'intensifier et que le taux de chômage de catégorie A va bientôt dépasser les 8,5%, contre 7,6% en septembre selon Eurostat.

Cette triste perspective est également confirmée par les indices Insee du climat des affaires. En effet, en octobre, celui relatif à l'ensemble des secteurs d'activité a reculé à 97,3, soit près de 3 points en deçà de sa moyenne de longue période. Dans l'industrie, la sanction est encore bien plus sévère, puisque l'indice Insee du climat des affaires y a atteint 92,4, un plancher depuis mai 2013 hors période pandémique. A l'évidence, pour la concrétisation de la réindustrialisation du pays promise par le Président de la République depuis quelques années, il faudra sans doute attendre !



Mais ce n'est pas tout, car dans cette même enquête Insee réalisée auprès des chefs d'entreprise en octobre, l'indice du climat de l'emploi s'est fortement dégradé, annonçant une augmentation massive du taux de chômage au cours des prochains mois. Cette sombre anticipation a aussi été validée par la forte augmentation de l'indice Insee des perspectives de chômage des ménages.

II. Situation économique en Région Grand Est

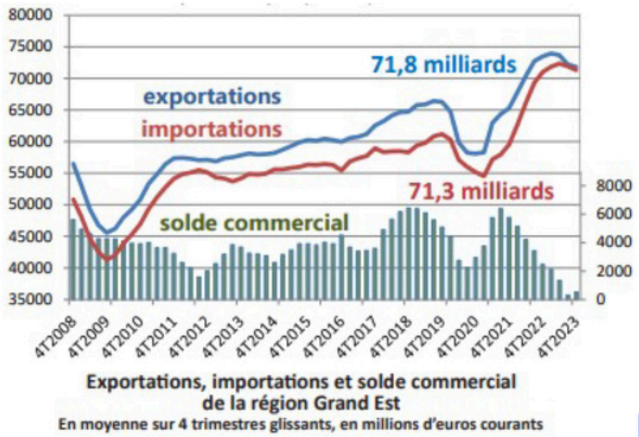
« Le resserrement de l'économie conforme au niveau national »

Source Tableau de bord N°22 du 5 juin 2024 CESER Grand Est



Commerce extérieur

On enregistre en Région Grand Est sur l'année 2023, 71,8 milliards d'euros d'exports, soit presque 2 milliards de moins qu'en 2022. Cependant, les importations n'ont pas ralenti aussi rapidement que les exportations, entraînant une très forte diminution du solde commercial régional annuel à 0,5 milliard (il était de 6,4 mds en 2021). Auparavant seule Région avec l'Occitanie à présenter un solde positif, le Grand Est est désormais dépassé par la Bourgogne-Franche-Comté, avec +0,8 milliards. A l'échelle nationale, on assiste à un retournement de tendance : l'import décroît de 6,7%, tandis que l'export progresse de 2,3%, amenuisant sensiblement le déficit commercial français. Les principaux secteurs exportateurs dans la Région sont l'automobile (10,1 mds), le pharmaceutique (6,1 mds), les machines et équipements d'usage général (5,9 mds), les boissons (5,8 mds) et les produits chimiques, azotés, plastiques et caoutchouc synthétique (4 mds).



Exportations, importations et solde commercial de la région Grand Est

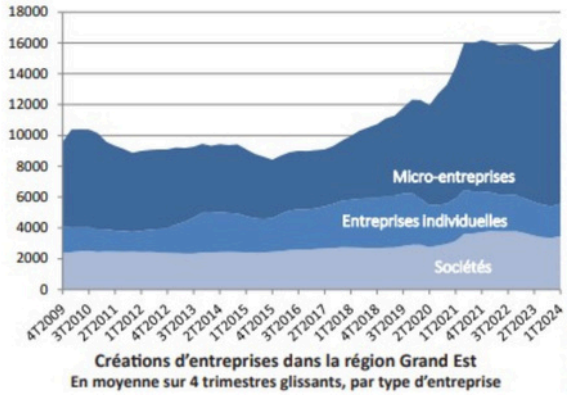
En moyenne sur 4 trimestres glissants, en millions d'euros courants

Agriculture et agro-alimentaire

Pour ce secteur, la balance commerciale du Grand Est est désormais plus élevée que celle de la France. Les exportations agricoles et agro-alimentaires régionales ont bondi de plus de 25% entre début 2021 et début 2023, favorisées par le contexte inflationniste. Toutefois, depuis un semestre, on observe un fléchissement de l'export (-0,3% en 2023 en Région). A la faveur d'un recul de l'import, la balance commerciale se maintient à 7 milliards d'euros, passant pour la première fois devant celle de la France, qui voit elle ses importations progresser de 3% sur l'année, et ses exportations se rétracter de 1,2%. Le Grand Est présente de loin le solde commercial le plus élevé des régions, devant Nouvelle-Aquitaine et Normandie. 4 départements sur 10 affichent encore une croissance annuelle de leurs expéditions agricoles et agro-alimentaires. La Marne et le Bas-Rhin en font partie, totalisant à eux-seuls 63% de l'export régional.

Les créations d'entreprises de nouveau en hausse

Porté par les microentreprises, le nombre de créations d'entreprises a explosé à partir de fin 2020 : on compte depuis en Région 15 000 à 16 000 créations chaque trimestre, contre environ 10 000 à 12 000 auparavant. Le record de 2021, avec 64 700 nouvelles immatriculations, est même dépassé, puisqu'on en compte 64 756 sur les 4 derniers trimestres 2023 (+3,7% sur un an, +3,4% au niveau national). A l'échelle départementale, tous les départements présentent une progression annuelle des créations d'entreprises (avec un maximum de 7,5% dans la Marne et de 7,4% dans la Meuse), à l'exception notable du Bas-Rhin (-2%). Encore une fois, ce sont les microentreprises qui portent les créations d'entreprises, avec +9% sur un an, les sociétés et les entreprises individuelles étant toujours à la baisse, de respectivement 5,3% et 5,7%. Cependant, le 1er trimestre 2024 est marqué par un quasi-record de créations de sociétés dans le Grand Est (4 081, soit 2 de moins qu'au 1er trimestre 2022), et notamment dans l'industrie (+6,3%).



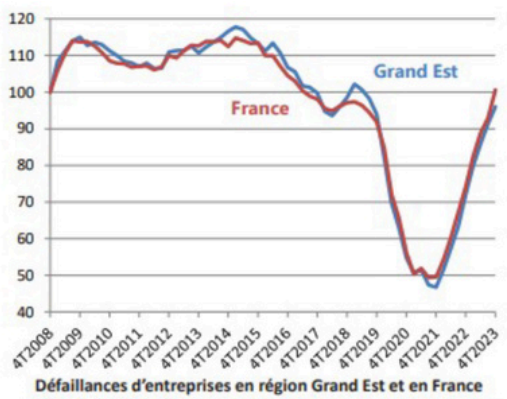
Créations d'entreprises dans la région Grand Est
En moyenne sur 4 trimestres glissants, par type d'entreprise

	Evolution sur un an	Nombre de créations sur un an
Ardennes	5,3%	2 618
Aube	0,5%	3 569
Bas-Rhin	-2,0%	15 027
Haute-Marne	5,4%	1 466
Haut-Rhin	3,6%	9 035
Marne	7,5%	7 657
Meurthe-et-Moselle	6,5%	8 553
Meuse	7,4%	1 603
Moselle	7,0%	11 589
Vosges	4,5%	3 839
Grand Est	3,7%	64 956
France	3,4%	1 083 302

Les défaillances à leur niveau d'avant-crise

Favorisé par le report des traitements des dossiers de liquidation judiciaire et les mesures de soutien liés à la crise Covid-19, le niveau des défaillances d'entreprises avait atteint en 2021 son plus bas niveau historique (1 900 sur l'année).

Depuis début 2022, on assiste à une forte recrudescence des redressements et des liquidations judiciaires. Les chiffres enregistrés sont désormais semblables à ce qu'ils étaient avant la crise (environ 1000 défaillances par trimestre). Les causes sont diverses : fin des mesures de soutien public, crise énergétique, croissance des coûts de production, allongement des délais de paiement. Seuls les départements de la Meuse et des Vosges semblent résister : les autres territoires enregistrent sur un an des progressions allant de 14,5% en Meurthe-et-Moselle à 47,6% en Moselle. Les secteurs d'activité où les hausses de défaillances sont les plus prononcées sont l'hébergement-restauration, l'information-communication et les activités connexes aux entreprises.



Défaillances d'entreprises en région Grand Est et en France
En moyenne sur 4 trimestres, glissants , base 100 au 4ème trimestre 2008

	Evolution du nombre de défaillances en 2023	Nombre de défaillances en 2023
Ardennes	46,9%	191
Aube	42,0%	257
Bas-Rhin	44,8%	928
Haute-Marne	26,3%	101
Haut-Rhin	32,9%	582
Marne	36,7%	462
Meurthe-et-Moselle	14,5%	458
Meuse	2,8%	109
Moselle	47,6%	670
Vosges	3,4%	241
Grand Est	33,3%	3 999
France	35,6%	55 996

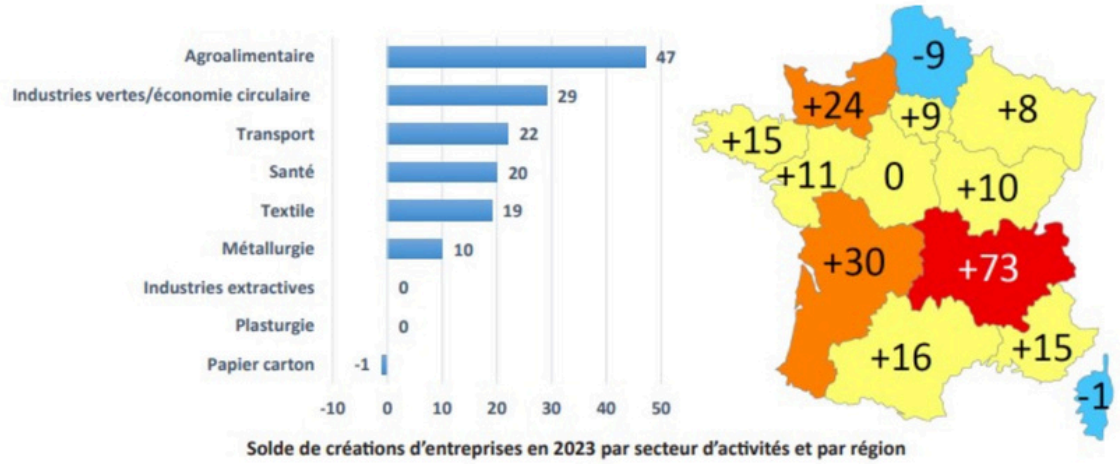
Reconquête industrielle

Depuis début 2023, l'Etat travaille à la création d'un baromètre permettant de mesurer l'évolution industrielle du pays. Il comptabilise le nombre net de nouveaux sites industriels et d'extensions significatives de sites industriels. Le solde est positif en 2023, avec +201 (354 ouvertures ou extensions contre 153 fermetures ou réductions), après une année 2022 à +176. Le solde des seules ouvertures-fermetures est de +57 (+49 en 2022). L'Auvergne-Rhône-Alpes pèse un tiers des créations à elle-seule (73), devant Nouvelle-Aquitaine (30) et Normandie (24). Le Grand Est évolue favorablement, avec 8 créations en 2023, contre 0 en 2022. Seuls les Hauts-de-France et la Corse affiche une évolution négative. Au niveau sectoriel, comme en 2022, c'est l'agroalimentaire qui est le plus dynamique (+47), devant les industries vertes, le transport, la santé et le textile. La métallurgie redevient positive (+10) après une mauvaise année 2022 (-4).









Solde de créations d'entreprises en 2023 par secteur d'activités et par région



III. Face à la crise « Résistons avant d'accélérer »

Réflexion politique :

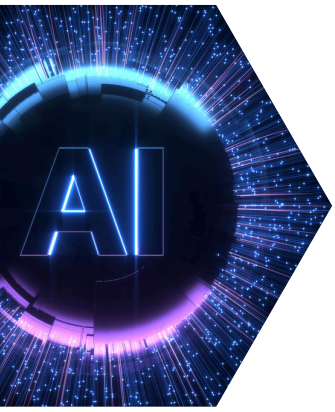
Si nous voulons réussir, être juste avec les plus fragiles et garder notre rang régional, nous n'avons qu'un chemin : Produire en Région et construire ainsi les conditions d'une nouvelle prospérité. Pour construire les conditions de réussite, nous avons besoin de stabilité, d'une trajectoire juste et constante. L'économie demande de la stabilité. Evidement il faut être agile, s'adapter mais ne pas paraitre sans cesse comme un canard sans tête. Le préalable à tout est de choisir la bonne politique économique. J'ai toujours été mal à l'aise avec le débat qui oppose les partisans de la Relance à ceux de la Rigueur. Si le problème est posé ainsi, l'échec est assuré. Les premiers croient qu'il suffit d'accroitre les dépenses de la Région pour soutenir l'économie et les seconds estiment qu'il suffit de couper dans les dépenses pour retrouver le chemin de la croissance. Les deux ont tort. Autant il ne serait pas pertinent de viser la diminution de nos dépenses publiques dans un contexte de transition autant il ne serait pas sain de ne pas se préoccuper du niveau de nos dépenses publiques.

Cette réflexion est juxtaposable à une réflexion nationale. Il faut une nouvelle fois mettre en œuvre une sorte « d'en même temps », tout n'est pas blanc ou noir, il y a en tout une part de gris. Ce qui importe à court terme est de prendre les décisions en Région qui nous mettrons sur le bon chemin. Je considère 3 domaines stratégiques dont un déjà réalisé en Région Grand Est :

1. Le premier domaine, c'est le Capital humain comme disent les économistes, c'est-à-dire l'éducation et la formation. Formation initiale, continue, mais aussi l'enseignement supérieur et la recherche. Il s'agit là de l'unique moyen de donner à la Région les moyens de ses ambitions. Il nous faut accélérer surtout sur le volet Enseignement Supérieur et Recherche et revoir de fond en comble nos dispositifs et nos budgets. Un choc est indispensable à tous les niveaux. Nous avons fait le grand saut sur les mobilités, nous devons faire le grand saut sur les formations générales, professionnelles, supérieures, de bac -3 à bac +5. L'argent que nous ne mettons pas dans nos écoles, nous contraint à dépenser plus encore, à réparer les dégâts. Il est évident que tout cela doit permettre une stimulation plus forte de l'innovation dans la valorisation de la recherche, l'accompagnement des porteurs de projets publics et privés et la stimulation de l'innovation dans les PME et ETI.

2. Le second domaine, c'est la transition écologique et énergétique. La Région doit intervenir, envoyer les bons messages aux bons acteurs, et les bons acteurs ne sont pas ceux que l'on pense. Il est nécessaire de se tourner vers le monde économique et académique, collectivités locales, citoyens. Il faut investir et favoriser l'innovation, soutenir les entreprises. Aujourd'hui le problème de notre économie européenne, française ou régionale, c'est le prix de l'énergie, 30% plus chère qu'aux Etats-Unis ou qu'en Chine. Là aussi, le en même temps est de rigueur contre ceux qui pensent que l'on devrait décroître pour revenir à un modèle des années 30 et ceux qui pensent qu'il n'y a aucun problème, que la science réglera tout, il y a une part de gris, amplifier la recherche et l'innovation et faire preuve de frugalité et de préservation des ressources. La Région peut renouer avec son passé. Cette Région qui a extrait les énergies du passé (charbon), cette Région des matériaux (Sidérurgie), peut demain être la Région des nouveaux matériaux et des nouvelles énergies … Après le Texas Lorrain des année 70, imaginons ensemble La « East Green Valley » du 21ème siècle.





3. Le Troisième domaine, est le déploiement de la fibre optique partout, c'est fait dans notre Région, et c'est un avantage considérable ! Poussons, alors le curseur et plongeons nous dans l'Intelligence Artificielle (IA). Développer l'IA présente de nombreux avantages et opportunités pour la région Grand Est, ainsi que pour l'économie et la société en général. Les entreprises qui adoptent l'IA peuvent améliorer leur efficacité opérationnelle, réduire leurs coûts et innover plus rapidement, ce qui leur donne un avantage concurrentiel sur le marché. L'IA permet de créer de nouveaux produits et services, répondant ainsi à des besoins émergents et ouvrant de nouvelles opportunités commerciales. Le développement de l'IA peut conduire à la création de nouveaux emplois dans des domaines tels que la recherche, le développement, la gestion de données et les services. Une Région active dans le domaine de l'IA peut attirer des investissements nationaux et internationaux, stimulant ainsi la croissance économique locale. Le développement de l'IA offre des opportunités significatives pour stimuler l'innovation, la croissance économique, l'efficacité des services publics, la santé, la durabilité environnementale, l'éducation et la qualité de vie. Investir dans l'IA peut positionner la Région Grand Est comme un leader dans ce domaine, attirant ainsi des talents, des investissements et des innovations.

Le Centre Européen en Intelligence Artificielle par l'Innovation (ENACT) porté par l'Université de Lorraine est lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt « IA Cluster : pôles de recherche et de formation de rang mondial en intelligence artificielle » opéré par l'Agence nationale de la recherche (ANR) pour le compte de l'Etat et soutenu par France 2030. ENACT doit permettre à la Région de se positionner au niveau national et Européen comme leader du domaine. Un avantage considérable que nous devrons soutenir activement. Avec un budget envisagé de près de 67 M€ sur 5 ans dont 30 M€ de France 2030, ENACT ambitionne d'attirer les meilleurs talents en intelligence artificielle et d'impulser cette technologie en France. Le consortium ENACT regroupe des acteurs de la recherche, de la formation et de l'innovation dans le Grand Est à savoir : l'Université de Lorraine, l'Université de Strasbourg, Inria, le CNRS, l'Inserm, le Centre Hospitalier Régional Universitaire de Nancy et les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg, en partenariat avec la Région Grand Est, la Métropole du Grand Nancy, de l'Eurométropole de Strasbourg et une cinquantaine d'entreprises. C'est un consortium puissant qui enfin additionne les forces de notre Région. ENACT doit ambitionner de faire du Grand Est un leader européen de l'intelligence artificielle (IA), avec une stratégie structurante de formation, de recherche et d'innovation pensée de manière globale afin d'irriguer l'ensemble du territoire de la Région et au-delà. Cette stratégie s'appuie sur le positionnement des sites lorrain et strasbourgeois parmi les leaders européens dans ce domaine.



PROPOSITIONS

Résister

RESISTER en soutenant le redressement des entreprises fragilisées

1. Par l'amélioration des outils d'anticipation des faiblesses et difficultés pour arriver à une détection précoce des problèmes,
2. Par le renforcement des moyens dédiés au retournement des entreprises et des territoires,
3. Par la communication aux entreprises sur les possibilités d'intervention offertes par la Région,
4. Par la préparation des dirigeants à affronter ces situations qui peuvent remettre en cause la survie de l'entreprise,
5. Par la mobilisation des leviers de recherche de repreneurs/investisseurs d'entreprises pour sortir des entreprises de situation d'impasse.

Les actions seront orientées vers les entreprises présentant des situations de fragilités économiques, structurelles ou conjoncturelles au sens des lignes directrices de la commission européenne ou qui pourraient répondre à cette définition à court ou moyen terme à défaut d'une intervention rapide de la Région.

La Règle des 3 A : Anticiper, Affronter, Animer

- Anticiper les mutations : intelligence économique filière et territoire, aide au conseil pour le diagnostic et l'assistance aux dirigeants
- Affronter les crises conjoncturelles : aide au conseil pour le diagnostic et l'assistance aux dirigeants et ingénierie générale de restructuration
- Animation du dispositif : agence de développement économique, Organismes consulaires, professionnels du traitement des difficultés des entreprises, partenaires bancaires et financiers et partenaires sociaux.

PROPOSITIONS

Accélérer

ACCELERER, en développant nos filières d'excellences (numérique, santé, matériaux, énergie, procédés, bioéconomie)

ACCELERER, en activant les leviers essentiels de la compétitivité des entreprises : Innovation et Exportation.

ACCELERER, en faisant le pari de l'Intelligence Artificiel IA.





Les dispositifs

DISPOSITIFS D'URGENCE « RESISTER »



1.Conseil et accompagnement :

Services et conseils fournis par des prestataires extérieurs type diagnostic économique, financier, stratégique, social, commercial, marketing, management. Pour entreprises toutes tailles. Assiette, coût des prestataires externes, intervention à 50% de la Région.

2.Création d'une cellule de sauvegarde des entreprises en difficulté :

Dédiée à l'accompagnement des entreprises régionales fragilisées, elle aurait pour objectif d'identifier les acteurs économiques en difficulté pour leur proposer un diagnostic et identifier les solutions mobilisables ; et les accompagner via les dispositifs régionaux et en lien avec les services de l'Etat et les partenaires institutionnels.
Cette cellule vient d'être installée en Région Ile-de-France et mobilise 3 agents à temps plein.
Elle permet de ne pas rester dans une position attentiste face au contexte économique incertain et d'agir pour prévenir les difficultés et éviter les faillites.

3. Renforcement de fonds propres :

Renforcer les fonds propres de l'entreprise, entreprises toutes tailles, assiette : coût total de la restructuration, intervention subvention ou PTZ sur 7 ans, 2 ans différé.

4. Prêt à taux 0 pour les commerçants, artisans et TPE :

Les dispositifs de la Région Grand Est, essentiellement tournés vers le soutien à l'investissement, ne sont pas en mesure d'apporter une solution aux artisans, commerçants et TPE qui rencontrent une difficulté conjoncturelle et souhaitent un coup de pouce pour rebondir et sortir de cette situation de fragilité.
C'est pourquoi nous proposons la mise en place d'un Prêt à taux 0 pour les artisans, commerçants et TPE sans garantie personnelle ni caution, compris entre 3 000 et 15 000 euros. La durée maximum de remboursement est fixée à 4 ou 5 ans si une demande de différé d'amortissement est sollicitée (12 mois maximum).



5. Grand Est Participations :

La Région pourrait créer un fonds de co-investissement « GRAND EST PARTICIPATIONS » destiné aux TPE/PME désirant renforcer leurs capitaux propres. Ce dernier interviendrait d'une part en investissant dans des fonds spécialisés qui interviennent eux-mêmes dans des entreprises, comme c'est le cas aujourd'hui de la Région Grand Est à travers ADER Investissements et le Groupe ILP par exemple, et d'autres part, en investissant directement au côté d'investisseurs professionnels privés.

Les TPE et PME porteuses d'un projet innovant et les entreprises industrielles seraient privilégiées.

Le fonds interviendrait en phase de création/amorçage, primo - développement/accélération, développement, avec des tickets allant de 100 000 à plusieurs millions d'euros.

6. Soutien à la restructuration financière :

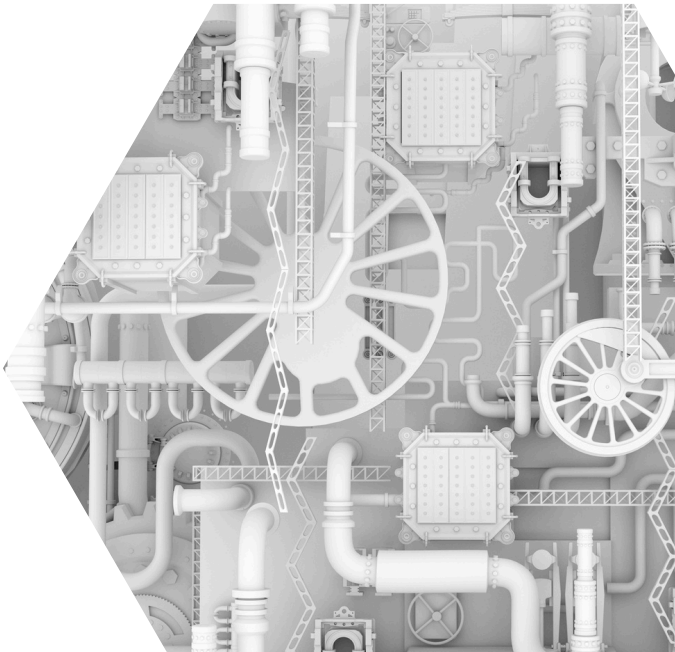
Financement du Besoin en Fond de Roulement. Le BFR correspond au décalage de trésorerie issu de l'activité courante de l'entreprise. La somme des coûts engendrés par l'activité de l'entreprise forme le prix de revient du produit ou service vendu. C'est l'encaissement du prix de vente qui couvrira à la fois le montant du prix de revient_et la marge prévue. Or l'entreprise doit généralement engager des dépenses préliminaires avant de percevoir ses recettes. En effet, si elle a une activité commerciale, il lui faudra constituer un stock de départ qu'elle devra peut-être payer à ses fournisseurs avant de commencer à le vendre. C'est ce décalage permanent de trésorerie entre les dépenses et les recettes de l'entreprise qui constitue le besoin en fonds de roulement (BFR). Aides entreprises toutes tailles, assiette 100 % du besoin, subvention 300 K€ ou PTZ.

7. Aide court terme d'urgence :

Besoin de liquidité à court voir très court terme en raison de circonstances exceptionnelles, entreprises de toutes tailles, PTZ à 100% du minimum nécessaire.

8. Aide à l'acceptabilité de la réindustrialisation

La réindustrialisation est un enjeu majeur pour notre économie et nos territoires. Pour notre économie afin de réduire notre dépendance aux importations dans un contexte européen et mondial où l'inflation et la sécurisation des approvisionnements nous posent des défis inédits et pour nos territoires afin de reconstituer un tissu économique et des bassins d'emploi de proximité, condition à la lutte contre la désertification de certains secteurs. La France est l'un des pays qui attire le plus d'investissements étrangers et de nouveaux projets d'implantation industriels. Cependant, ces projets sont de plus en plus souvent retardés voire entravés par les inquiétudes et oppositions qu'ils suscitent auprès de la population autour des enjeux environnementaux, de nuisance... Il est donc proposé de mettre en place une cellule régionale d'aide à l'implantation ou à l'extension des sites industriels afin d'accompagner les acteurs économiques sur les aspects de dialogue public, de gestion de l'image, de gestion des impacts environnementaux dès le début des projets afin d'anticiper et limiter au maximum les phénomènes de rejet et blocage a priori.



9. Plan de résilience d'urgence tarifs douaniers :

Mettre en place un plan d'urgence pour assurer la résistance et la résilience des filières régionales identifiées comme étant les plus vulnérables face à la hausse des tarifs douaniers décidée par les Etats-Unis. Cela passe par des aides économiques directes pour amortir le choc et l'accompagnement dans l'identification de nouveaux débouchés et de nouveaux marchés de substitution.

10. Sécurisation des approvisionnements :

La hausse des tarifs douaniers et le contexte géopolitique rendent obligatoire le fait de réduire notre dépendance aux pays hostiles ou incertains dans l'approvisionnement en matières premières et composantes des entreprises régionales. Il est proposé de mettre en place une démarche régionale d'accompagnement des acteurs économiques dans la sécurisation des approvisionnements via notamment une démarche de sourcing afin d'identifier des fournisseurs de substitution fiables.

11. Stratégie de riposte économique transfrontalière :

Notre Région est l'une des régions d'Europe avec le plus de frontières, elle se situe dans un espace économique dynamique et solide. Sur les sujets de l'approvisionnement, de la cybersécurité, de l'ouverture de nouveaux marchés, de la construction de rapprochements stratégiques, l'ouverture d'une stratégie de riposte économique concertée avec nos voisins et notamment la Suisse, le Luxembourg, les länder allemands paraît nécessaire et stratégique





12. Anticipation et Orientation

Inciter les lycées à construire et développer des partenariats avec les entreprises du même bassin et du même secteur pour organiser des visites au bénéfice des lycéens (il ne s'agit pas de recherche de stage pour lesquels les lycéens sont souvent seuls et démunis et ne trouvent que très rarement un lieu de stage utile pour conforter l'orientation professionnelle). Il s'agit de structurer un circuit de découverte des métiers afin d'appréhender le travail réel et non prescrit, d'échanger avec les interlocuteurs en entreprise sur les codes comportementaux, de percevoir les mutations de compétences en cours, le cas échéant faciliter lors des visites et échanges, les contacts susceptibles d'optimiser les chances d'aboutir lors de recherche de contrat d'alternance.

Faire intervenir plus fréquemment en lycée, écoles et universités des entreprises, mais aussi des « ambassadeurs » sectoriels tels que les branches professionnelles, les syndicats professionnels (FFB, CAPEB, UIMM, ...) et les Opérateurs de Compétences OPCO afin de présenter les métiers et les perspectives en termes de besoins de recrutements, ceci afin de susciter des intérêts d'orientation et de pouvoir agir sur l'attractivité des métiers et des entreprises pour faciliter le sourcing de candidats et les recrutements ultérieurs.



13. Anticipation et Accompagnement

Concernant les missions/services « orientation, formation et développement économique » réinterroger les méthodes de diagnostic et recueil de besoins/projets, au regard des remontées constantes des entreprises évoquant ne pas trouver de candidats à leurs offres d'emplois, ou de formations correspondant à la réalité et aux perspectives d'évolutions de leurs métiers. Force est de constater qu'il demeure un décalage important entre les attentes / opportunités et les réponses en termes de calendrier, localisation, nombres de places de formation offertes (cf le besoin selon les syndicats de la branche transport logistique de chauffeurs PL et Super PL au regard du nombre de places de formation offertes annuellement), offre de formation, contenus de formation (pas revus alors même que les métiers sont en pleine mutation). Il est utile de (re) faire une cartographie de l'offre de formation en adéquation avec le tissu économiques et les besoins en compétences.



14. Accompagnement et Maintien dans l'emploi

Bien que la compétence de la formation des salariés ne relève pas des missions du Conseil Régional, il n'en demeure pas moins qu'il parait incomplet de se centrer uniquement sur la formation initiale et la formation des demandeurs d'emploi, sans chercher en complémentarité et partenariat à agir sur le « maintien dans l'emploi ». En effet, chercher à répondre aux besoins de recrutement des entreprises, ne peut s'envisager que dans le cas où ces mêmes entreprises se posent la question des financements de la formation des salariés pour les faire monter en compétences afin d'être en adéquation avec le projet stratégique de l'entreprise, mais aussi d'agir sur la sécurisation des parcours professionnels et le maintien dans l'emploi.

De nombreux licenciements et de nombreuses liquidations judiciaires sont le résultat d'un manque d'anticipation et/ou de moyen pour faire en sorte d'avoir les compétences disponibles dans les effectifs pour répondre aux évolutions technologiques, réglementaires et des besoins clients. Comment dès lors agir pour la formation des demandeurs d'emploi avec comme objectif l'accès à l'emploi, quand parallèlement les salariés ne montent pas en compétences pour libérer les postes de premier niveau de qualification ou que les dirigeants se voient en situation de licenciement faute d'anticipation.

Si le Conseil Régional ne peut intervenir directement sur l'axe formation des salariés, il peut néanmoins mettre en place des diagnostics de retournement permettant aux entreprises de pouvoir réduire leurs fragilités liées au poids trop important dans le chiffre d'affaire d'un donneur d'ordre (cf situation des entreprises industrielles dans le secteur de la sous-traitance automobile, dans l'aéronautique, la défense) afin d'étudier les possibilités de trouver de nouveaux client dans le même secteur ou avec l'outil de production présent à adapter (accompagnement investissement) et les compétences disponibles des salariés à adapter également à trouver des clients dans d'autres secteurs d'activités. Il est nécessaire ainsi d'identifier les passerelles intersectorielles et identifier des formations « modulaires d'adaptation » (plutôt que des formations longues) permettant à partir des compétences socles de pouvoir rapidement accéder aux compétences nécessaires pour assurer les nouvelles activités relatives à la diversification.



15. Création et reprise d'entreprises

Programme d'aide à la reprise d'entreprises : Attention sur les statistiques relatives à la création d'entreprises, si les statuts juridiques ne sont pas pris en considération, il y a de nombreuses créations de micro entreprises, de professions libérales, de holdings et start-up à durée de vie très limitée. Les données sur le solde création / liquidation sont tronquées si elles ne sont pas croisées avec le solde création / destruction d'emplois : les créations ne sont que peu souvent des entreprises employeurs et les liquidations génèrent de la destruction d'emploi. Proposer ou renforcer un programme d'aide à la reprise d'entreprises. Renforcer les aides et l'accompagnement de reprises d'entreprises qui induisent la reprise de l'activité économique locale, le maintien des liens de sous-traitance et la reprise des effectifs salariés. Nombreuses TPE/PME de dirigeants en départ à la retraite ne sont pas reprises.

16. Apport dans les contenus de formations initiales

Intégrer ou renforcer dans l'accompagnement des porteurs de projet de création / reprise d'entreprise une formation de sensibilisation sur le processus de recrutement en lien avec les acteurs locaux, la marque employeur, l'inclusion des publics spécifiques. Idem dans les formations aux métiers en lien avec des qualifications et compétences qui amèneront les stagiaires à tenir des postes de managers et les formations RH, afin qu'ils aient des connaissances, compétences permettant de bien recruter, de bien fidéliser et de mener une Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.



Les dispositifs

MOYEN ET LONG TERME
« ACCELERER »

1. Internationalisation

Orientations stratégiques, mises en œuvre d'actions clés :

Accroître le nombre d'exportateurs du Grand Est,

- Détecter de nouveaux exportateurs,
- Encourager les premiers pas de PME à l'export,
- Assurer un suivi de ces nouveaux exportateurs pour pérenniser leur démarche.

Accroître le volume des exportations,

- Orienter efficacement les PME structurées sur des marchés plus complexes,
- Inciter les entreprises aguerries à plus fort potentiel à se positionner sur des marchés porteurs,
- Encourager les entreprises à se structurer pour intégrer le volet export dans leur stratégie de développement,
- Renforcer nos atouts sur les pays limitrophes et notamment vers notre premier client l'Allemagne.

Accroître les parts de marchés sur les filières d'excellence

Plan d'action : 3 cibles prioritaires : Les néo-exportateurs : sensibiliser 300 nouvelles entreprises par an à l'export, les primo-exportateurs (moins de 10 % de leur CA à l'export) offrir un accompagnement et un suivi à 600 primo-exportateurs par an, les PME/ETI de croissance à fort potentiel export : sélectionner une centaine d'entreprises et en amener une trentaine à un développement renforcé.



2. Plan d'actions Logement Région/EPCI pour les secteurs en tension :

De nombreux secteurs économiques stratégiques de la Région sont en tension du fait de la difficulté à recruter: tourisme, santé, restauration… et notamment dans les secteurs urbains. Parmi les facteurs mis en exergue par les études: la difficulté à se loger dans les centres urbains à proximité des emplois. Logement trop cher ou offre de transport inadaptée pour se loger en périphérie et atteindre les lieux de travail dans des délais acceptables. Il serait donc intéressant de construire un plan d'action logement entre la Région et les métropoles régionales autour de la question de la simplification de l'accès au logement pour faciliter le recrutement dans les secteurs en tension : action des métropoles sur la construction, la rénovation et le prix des loyers conjugués à une action de la Région sur les offres de mobilité.

3. Innovation PME/ETI

- Stimuler l'innovation des PME et ETI à l'innovation. Environ 10 à 20% des entreprises du Grand Est qui peuvent avoir ce besoin. 3 temps :

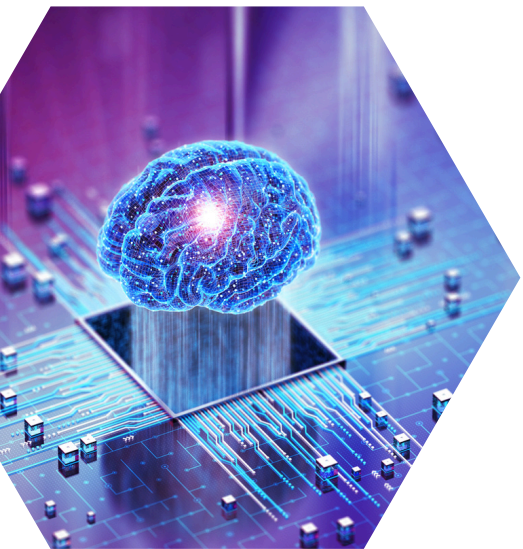
- Détection : par les agences de développement économique ou agences d'innovation, diagnostic, définition du besoin.

- Mise en œuvre de modules d'innovation suivant le degré de besoin : pré-étude par écoles d'ingénieur ou formations universitaires, innovation en interne, mise en relation avec CRT ou CRITT, mise en collaboration avec des laboratoires de recherche.

 Financement Région : investissement dans l'entreprise, investissement et fonctionnement dans les écoles, CRT ou laboratoires. Ticket 300 000 € max.

4. Mobilisation des fonds sectoriels européens :

Nous ne pourrons pas relever les défis qui se présentent à nous, notamment en termes d'investissement et d'innovation, sans nous donner les moyens de mobiliser pleinement les fonds et programmes européens existants. Si sur les fonds structurels, nous sommes reconnus comme la meilleure région française, une marge de progression importante est à faire sur les programmes sectoriels (Horizon Europe, LIFE, Digital Europe, EU4Health…) Nous devons interroger et refonder pleinement notre stratégie et nos moyens de mobilisation des fonds sectoriels européens pour monter en puissance en termes de financements.





5. Grand Est Stratégie :

Initier un travail commun avec le Haut-Commissariat au Plan et France Stratégie afin d'établir un diagnostic stratégique des points forts, potentiels et vulnérabilités du tissu économique et industriel régional pouvant servir de base à un plan d'action et à de nouveaux dispositifs.

6. Grand plan IA Grand Est :

Je propose la mise en œuvre d'un grand plan Investissement d'Avenir Régional IA doté de 30 M€ sur plusieurs années, sur le modèle France 2030, Grand Est 2030. Soutien au projet académique et économique en IA. Ce plan vise à positionner la Région comme un leader national et européen dans ce domaine. Cette stratégie inclut plusieurs piliers : soutien à l'offre deep tech, formation et attraction des talents, et rapprochement de l'offre et de la demande de solutions en IA, le plan devra s'articuler avec, le Cluster Enact. Il sera opéré par Grand Est Développement. Un financement régional important en complément du financement national viendra renforcer l'écosystème d'excellence en recherche et formation en IA. Ce financement vise à consolider les établissements d'excellence et à accroître la capacité d'accueil des formations en IA. Le financement de l'IA, en Région, en France et en Europe repose sur une combinaison de stratégies nationales, de plans d'investissement pluriannuels, et de dispositifs de financement spécifiques. Ces initiatives visent à soutenir la recherche, l'innovation, et le déploiement de solutions en IA, tout en renforçant la compétitivité et le leadership dans ce domaine.

Centristes & Territoires



Nos collaborateurs politiques

Laure-Anne BRENCKLÉ
Secrétaire Générale du Groupe
Alsace
laure-anne.brenckle@grandest.fr

Pierre JAKUBOWICZ
Alsace
pierre.jakubowicz@granest.fr

Peter LENFANT
Lorraine / Champagne-Ardenne
peter.lenfant@grandest.fr

Contact

03.69.31.85.59

Centristes.territoiresGE@gmail.com

www.centristes-et-territoires.fr